

1^{er} trim
2016

VILLAGE
DE PUYDANIEL

DEUX ANS...

UN BILAN

LES PROJETS RÉALISÉS

✓ École primaire

- Organisation du temps scolaire : dans le cadre du RPI (*Regroupement des écoles de Mauressac, Puydaniel et Lagrâce-Dieu*) avec mise en place des TAP (*Temps Activités Périscolaire*). Avec la participation de bénévoles les plages sont occupées par des activités très diverses.
- Mise en conformité et agrandissement du réfectoire réalisée par le SIVOM (*Syndicat Intercommunal à VOcations Multiples*) des écoles pour la rentrée scolaire 2015-2016.
- Aménagement d'une salle de classe au 1^{er} étage dans l'éventualité d'une ouverture de classe lors des prochaines rentrées scolaires.

✓ Pool routier (budget de 25 000 €/an)

- Le chemin du cimetière, réalisé en 2015
- La route d'Esperce n'est reprise qu'en partie en raison de la coupe des sapins qui doit intervenir et risque de provoquer des détériorations avec les nombreux passages d'engins lourds.

✓ Aménagements divers

- La route de Marsoula : travaux réalisés par l'entreprise Galy de Puydaniel. (fossés)
- Remise en état des fossés bordant les routes et chemins communaux dont les dégâts ont été causés par les fortes pluies. Suite à une réunion à la demande des agriculteurs, les travaux ont été réalisés et financés conjointement par les propriétaires et la mairie. Seule la route de Marsoula a été financée par la marie et les assurances.
- Salle des fêtes coté ruisseau : goudronnage réalisé.

✓ Information – communication

- Des panneaux d'information implantés sur les points stratégiques de la commune. Une action citoyenne et écologique qui a pour objectif une réduction des dépenses générées par la distribution à domicile : économie de papier (200 boîtes aux lettres) ; gain de temps et de carburant.
- Création d'un site internet <http://www.mairie-puydaniel.fr> permettant :
 - o d'Informer en premier lieu les habitants de la commune (comptes rendus des conseils municipaux, écoles, activités associatives, vie scolaire...).
 - o d'exposer les actions et services de la municipalité, afin de pouvoir favoriser la proximité avec les citoyens et la participation à la vie de la commune.
 - o De servir de guide pratique (informations diverses, liens avec autres organismes, activités économiques (artisans, assistantes maternelles...)

✓ Action sociale

La commission fonctionne. Elle intervient dans le domaine de l'aide et l'action sociale ainsi que l'animation des activités sociales de la commune.

✓ Soutenir et favoriser le tissu économique et social

Réalisé dans la mesure du possible : selon le corps de métier sur la commune, la priorité est donnée aux artisans de la commune ou de proximité.

✓ Développer la solidarité

Pas d'action directe développée par la municipalité. Le fait qu'il n'existe pas encore de lieu de rassemblement adapté constitue un handicap pour cette action.

Cependant le soutien matériel et financier qu'elle apporte aux associations contribuent au maintien du lien social. (Activités, festivités, animations...)

Dans le cas où la maison des associations est créée, elle pourra contribuer à favoriser le développement de la solidarité.

✓ Gérer et maîtriser les finances locales

Promesse tenue : pas de hausse des impôts de la part communale en 2015. 1% de hausse en 2016 afin de couvrir en partie l'inflation et la baisse des dotations publiques de l'État.

LES PROJETS EN COURS

- ✓ **Effacement des réseaux du centre bourg** 2^{ème} tranche
Projet maintenu. En attente des devis du SDEHG (*Syndicat Départemental d'Électricité de la Haute-Garonne*) et d'Orange pour poursuivre.
- ✓ **Réaménagement de la mairie**
Permis de construire accordé. En contact avec le CAUE (*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement*) pour aides et conseils.
Ce projet, bien que maintenu, est susceptible de prendre une nouvelle orientation avec l'achat éventuel du château. Ceci permettrait d'y transférer non seulement la mairie, mais aussi d'y installer la maison des associations, les ateliers municipaux et autres espaces utiles, tout en offrant l'avantage de conserver ce patrimoine au sein du village.
L'étude financière est en cours afin de définir la faisabilité, sans pour autant créer un surendettement pour le village.
- ✓ **La rénovation de la maison à colombage et du hangar** mitoyen à celle-ci.
Permis de construire accordé. Le projet est maintenu sous réserve d'une nouvelle orientation pour les mêmes raisons que ci-dessus.
- ✓ **Ateliers municipaux**
L'aménagement du réfectoire scolaire ayant remplacé le local des ateliers il est nécessaire de réaménager un espace dédié. Comme pour la mairie, la décision finale sera prise en fonction de l'acquisition ou non du château.
Dans l'urgence, il est primordial d'installer des sanitaires. Un aménagement est envisagée dans le garage attenant l'école, solution qui présente l'avantage d'une reconversion en WC public, après aménagement définitif des ateliers.
- ✓ **Achat d'un tracteur épaveuse**
Budgétisé en 2016 et validé en conseil municipal du 6 avril dernier.

LES PROJETS EN ATTENTE

- ✓ **Aménagement des rue du village**
8 projets proposés par les services de l'état seront mis en consultation. Le projet est en attente en raison du retard dans les travaux d'enfouissement des réseaux et de démolition des garages.
- ✓ **Reprise du lotissement Borde Basse dans le domaine public**
Le groupement de propriétaire n'a pas fourni la conformité du réseau des eaux usées. Projet maintenu.
- ✓ **Création d'une crèche**
En attente d'une décision de la CCVA (*Communauté des Communes de la Vallée de l'Ariège*)
- ✓ **Travaux de l'église**
A l'étude. Dossier déposé à la DRAC (*Direction Régionale des Affaires Culturelles*) et auprès du Conseil Départemental.
- ✓ **Achat d'un camion benne**
N'est plus une priorité. Nouvelle orientation sur l'achat de remorque, moins onéreux et mieux adapté aux besoins de la commune.

LES PROJETS À LONG TERME

- ✓ **Assainissement**
Lotissement Mercier prévu en 2021-2024 (réunions de décembre 2013) ramené en 2017-2020 est avancé en 2018.

LES PROJETS ANNULÉS

- ✓ **Création d'un multi service associatif**
Non réalisé : désistement du candidat unique ; local non approprié.